



**FEDERATION DES ŒUVRES LAÏQUES
DE HAUTE-SAVOIE**

Association Loi 1901

3 Avenue de la Plaine
74008 ANNECY CEDEX

Rapport du Commissaire aux Comptes

Exercice clos
le 31 décembre 2025



FEDERATION DES ŒUVRES LAÏQUES DE HAUTE-SAVOIE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Fédération des Œuvres Laïques de Haute-Savoie relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la première année d'application du règlement ANC 2022 – 06 et du règlement ANC 2023-03 mentionnée dans le paragraphe « 1.4. Changement de méthode comptable » de l'annexe.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

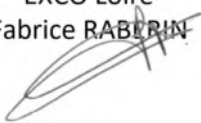
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Etienne, le 2 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes

EXCO Loire
Fabrice RABERIN





Fédération des Œuvres Laïques 74

EXCO LOIRE
ZI Molina la Chazotte Sud
108 rue de l'Avenir - BP 178
42004 ST ETIENNE CEDEX 1
Tél 04 77 47 64 30 Fax 04 77 47 64 50

Bilan au 31/12/2025

ACTIF	Brut 2025	Amortissement 2025	Net 2025 ANC 2022-06	Net 2024 ANC 2019-04
Frais d'établissement (I)	- €	- €	- €	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement	- €	- €	- €	
Donations temporaires d'usufruit	- €	- €	- €	
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	405 296 €	284 278 €	121 018 €	81 591 €
Autres immobilisations incorporelles	9 147 €	- €	9 147 €	9 147 €
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	- €	- €	- €	
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 167 011 €	697 416 €	469 595 €	474 767 €
Constructions	15 332 344 €	11 068 420 €	4 263 924 €	4 421 065 €
Installations techniques, matériel et outillage industriel	3 475 509 €	2 979 691 €	495 817 €	526 348 €
Autres immobilisations corporelles	4 745 306 €	3 573 036 €	1 172 270 €	1 270 908 €
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	9 483 €	- €	9 483 €	66 924 €
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	- €	- €	- €	
Immobilisations financières				
Participations	5 030 100 €	1 000 000 €	4 030 100 €	4 030 100 €
Créances rattachées à des participations	- €	- €	- €	
Autres titres immobilisés	2 920 €	- €	2 920 €	2 920 €
Prêts	- €	- €	- €	
Autres immobilisations financières	90 262 €	- €	90 262 €	127 443 €
TOTAL I	30 267 377 €	19 602 841 €	10 664 536 €	11 011 213 €
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours	47 760 €	- €	47 760 €	43 274 €
Avances et acomptes sur commandes	50 911 €	- €	50 911 €	45 151 €
Créances clients et comptes rattachés	1 886 912 €	243 297 €	1 643 615 €	2 731 066 €
Autres créances	292 642 €	- €	292 642 €	505 023 €
Charges constatées d'avance	128 017 €	- €	128 017 €	118 138 €
Valeurs mobilières de placement				
Action propres	- €	- €	- €	
Autres titres	- €	- €	- €	
Instruments financiers à terme et jetons détenus	- €	- €	- €	
Disponibilités	4 336 049 €	- €	4 336 049 €	3 605 192 €
TOTAL II	6 742 290 €	243 297 €	6 498 994 €	7 047 845 €
Frais d'émission des emprunts (III)	- €	- €	- €	
Primes de remboursement des emprunts (IV)	- €	- €	- €	
Ecart de conversion Actif (V)	- €	- €	- €	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	37 009 667 €	19 846 138 €	17 163 529 €	18 059 058 €



Fédération des Œuvres Laïques 74

EXCO LOIRE
ZI Molina la Chazotte Sud
108 rue de l'Avenir - BP 178
42004 ST ETIENNE CEDEX 1
Tel 04 77 47 64 35 Fax 04 77 47 64 36

Bilan au 31/12/2025

PASSIF	Exercice 2025 ANC 2022-06	Exercice 2024 ANC 2019-04
Fonds Propres		
Fonds propres sans droit de reprise	1 413 445 €	1 413 445 €
Fonds propres statutaires et complémentaires	- €	
Fonds propres avec droit de reprise	- €	
Ecart de réévaluation	- €	
Réserves		
<i>Dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>		
Réserves affectés à l'investissement	178 360 €	178 360 €
Réserves pour couverture du BFR	52 739 €	45 739 €
Réserves de compensation des déficits	36 722 €	17 393 €
Réserves de compensation des amortissements	38 876 €	38 876 €
<i>Dont réserves pour projet de l'entité</i>		
Autres réserves	110 652 €	110 652 €
Report à nouveau		
<i>Dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>		
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	- 291 426 €	- 287 451 €
Résultats sous contrôle des tiers financeurs	21 399 €	76 514 €
<i>Dont report à nouveau pour projet de l'entité</i>		
Dépenses refusées par les autorités de tarification ou inopposables	- 136 511 €	- 136 511 €
Report à nouveau de gestion propre	5 258 014 €	5 904 453 €
Excédent ou déficit de l'exercice	- 305 731 €	- 526 172 €
<i>Dont résultat de l'exercice des activités sociales et médico-sociales</i>	- 50 977 €	124 372 €
Situation nette (sous total)	6 376 540 €	6 682 270 €
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	1 842 385 €	1 887 642 €
Provisions réglementées	2 000 €	2 000 €
TOTAL I	8 220 925 €	8 571 912 €
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	847 351 €	1 131 642 €
TOTAL II	847 351 €	1 131 642 €
Provisions		
Provisions pour risques	181 916 €	181 916 €
Provisions pour charges	1 124 750 €	1 108 655 €
TOTAL III	1 306 666 €	1 290 571 €
Dettes		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 561 609 €	1 363 558 €
Emprunts et dettes financières divers	- €	18 018 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	685 070 €	1 236 893 €
Dettes des legs ou donations	- €	
Dettes fiscales et sociales	2 957 713 €	2 957 733 €
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	177 397 €	105 786 €
Autres dettes	726 661 €	769 665 €
Produits constatés d'avance	680 138 €	613 279 €
TOTAL IV	6 788 588 €	7 064 933 €
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	17 163 529 €	18 059 058 €



Fédération des Œuvres Laïques 74

Compte de résultat au 31/12/2025

EXCO LOIRE
ZI Molina la Chazotte Sud
108 rue de l'Avenir - BP 178
42004 ST ETIENNE CEDEX 1
Tél 04 77 47 64 30 Fax 04 77 47 64 30

Libellé	Exercice 2025 ANC 2022-06	Exercice 2024 ANC 2019-04
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	155 841 €	189 819 €
Ventes de biens et services	124 668 €	122 835 €
<i>dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	24 583 970 €	24 145 212 €
<i>dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs	- €	
Concours publics et subventions d'exploitation		
<i>Concours Publics - Produits activités règlementaires ESSMS</i>	6 238 337 €	6 209 612 €
<i>Concours Publics - Dispositifs d'urgence</i>	3 702 611 €	3 702 828 €
<i>Concours Publics - Autres actions sociales</i>	1 031 920 €	1 395 178 €
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	- €	
Ressources liés à la générosité du public		
Dons manuels	37 041 €	
Mécénats	3 500 €	
Legs, donations et assurances-vie	- €	
Contributions financières		
<i>Subventions de fonctionnement</i>	822 077 €	607 302 €
<i>Subventions aides à l'emploi</i>	3 792 €	24 343 €
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	18 757 €	247 444 €
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	7 648 €	
Utilisations des fonds dédiés	1 126 753 €	986 064 €
Autres produits	260 965 €	175 353 €
Total I	38 117 880 €	37 805 990 €
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	94 015 €	80 035 €
Variation de stock	- 4 486 €	- 1 954 €
Autres achats et charges externes	15 547 147 €	16 064 491 €
Impôts, taxes et versements assimilés	1 441 346 €	1 414 083 €
Salaires	14 157 388 €	14 066 831 €
Cotisations sociales	4 426 020 €	4 436 216 €
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 258 635 €	849 332 €
Dotations aux provisions	103 659 €	26 391 €
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	2 449 €	
Report en fonds dédiés	832 084 €	1 130 996 €
Autres charges	555 614 €	602 865 €
Total II	38 413 870 €	38 669 287 €
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	- 295 990 €	- 863 296 €
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	- €	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	- €	
Autres intérêts et produits assimilés	10 654 €	16 710 €
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	- €	
Différences positives de change	- €	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	- €	
Total III	10 654 €	16 710 €
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	- €	
Intérêts et charges assimilées	16 581 €	19 560 €
Différences négatives de change	1 430 €	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	- €	
Total IV	18 011 €	19 560 €
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	- 7 357 €	- 2 850 €
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	- 303 347 €	- 866 147 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	- €	347 671 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €	3 715 €
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	- €	343 956 €
Impôts sur les bénéfices (VII)	2 384 €	3 982 €
Total des produits (I+III+V)	38 128 534 €	38 170 371 €
Total des charges (II+IV+VII+VIII)	38 434 265 €	38 696 544 €
EXCEDENT OU DEFICIT	- 305 731 €	- 526 172 €
<i>Dont résultat des activités sociales et médico-sociales</i>	<i>- 50 977 €</i>	<i>- 124 372 €</i>
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE - PRODUITS		
Dons en nature		
Prestations en nature	177 186 €	177 186 €
Bénévolat	113 985 €	120 038 €
TOTAL	- €	- €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE - CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	177 186 €	177 186 €
Personnel bénévole	113 985 €	120 038 €
Prestations en nature		
TOTAL	291 171 €	297 224 €

Sommaire de l'Annexe

1. Faits majeurs de l'exercice et Principes comptables	2
1.1. Principaux événements de l'exercice.	2
1.2. Cadre légal de référence	2
1.3. Dérogation comptable	3
2. Information générales complémentaires	3
2.1. Principes généraux	3
2.2. Régime fiscal	4
3. Informations relatives au bilan	4
3.1. Actif	4
3.1.1. Immobilisations incorporelles	4
3.1.2. Immobilisations corporelles	4
3.1.3. Tableau de variations des immobilisations	5
3.1.4. Immobilisations financières	5
3.1.5. Tableau de variations des amortissements	6
3.1.6. Durée d'amortissement linéaire	7
3.1.7. Evaluation des stocks	8
3.1.8. Créances	8
3.1.9. Détail créances usagers et comptes rattachés (douteux compris)	8
3.1.10. Détail usagers douteux et litigieux	8
3.1.11. Produits à recevoir	9
3.1.12. Charges constatées d'avance	9
3.2. Passif	10
3.2.1. Variation des fonds associatifs	10
3.2.2. Tableau de passage des comptes sociaux aux comptes administratifs et proposition d'affectation des résultats	11
3.2.3. Détail par établissements fonds associatifs gestion contrôlée	12
3.2.4. Subventions d'investissements	12
3.2.5. Provisions pour risques et charges et dépréciations	13
3.2.6. Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires	14
3.2.7. Fonds dédiés – Tableaux de suivi	14
3.2.8. Etat des dettes	15
3.2.9. Détail des fournisseurs et comptes rattachés	15
3.2.10. Détail des dettes sociales	15
3.2.11. Détail des dettes fiscales	15
3.2.12. Détail des fournisseurs d'immobilisations et comptes rattachés	15
3.2.13. Détail des autres dettes	15
3.2.14. Détail des produits constatés d'avances	15
4. Informations relatives au compte de résultat	16
4.1. Compte de résultat	16
4.2. Contributions volontaires en nature	18
5. Autres informations	18
5.1. Dettes garanties par des sûretés réelles	18
5.2. Liste des filiales et participations	19

Annexe des comptes 2025 FOL 74

Au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2025 dont le total est de **17 163 529 €**, et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste dont le total des produits est de 38 128 534 € et présentant un déficit de 305 731 €.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois, ce dernier coïncide avec l'année civile soit du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1. Faits majeurs de l'exercice et Principes comptables

1.1. Principaux événements de l'exercice.

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Nouvelle convention en gestion directe avec la mairie de Lucinges depuis début juillet 2025
- Diminution de la tarification du HUDA par la DDETS de 250 K€ sur l'exercice. Cette diminution a pour but d'éponger une partie des excédents réalisés par le passé.

1.2. Cadre légal de référence

Les comptes annuels de la Fédération des Œuvres Laïques de Haute Savoie (FOL 74) sont présentés conformément aux dispositions et dérogations précisées par les textes suivants :

Les comptes annuels de l'association sont présentés conformément aux dispositions et dérogations précisées par les textes suivants :

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 ont été établis et présentés conformément aux dispositions :

- Des règlements 2002-10 du CRC relatifs aux amortissements et dépréciations et 2004-16 du CRC relatifs à leur évaluation et comptabilisation,
- Du règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif
- Du règlement ANC n° 2020-08 du 4 décembre 2020 modifiant le règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif qui vient amender et préciser le 2018-06.
- Du règlement ANC n°2022-02 qui vient apporter des précisions au règlement 2018-06 (concours publics).
- Du règlement ANC n°2022-06 qui vient modifier le règlement ANC 2014-03, notamment dans la notion de résultat exceptionnel ainsi que dans le traitement des transferts de charge.
- Du règlement 2023-03 modifiant divers règlements de l'ANC en coordination avec le règlement ANC N° 2022-06 du 22 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers

- Les comptes administratifs des établissements, établis selon les principes comptables prévus par l'article R 314-81 du CASF, ont été retraités afin d'obtenir les comptes sociaux conformes aux règlements sus visés. Le tableau de passage des comptes sociaux aux comptes administratifs est présenté dans le tableau n°3.2.2 de l'annexe comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.3. Dérogation comptable

Les produits d'affiliations correspondant à la période scolaire 2025/2026 facturés en 2025 ont été comptabilisés pour leur totalité en produits constatés d'avance au 31/12/2025 pour un montant de 142 424 euros. Ces produits d'affiliations figureront dans le compte de résultat de l'exercice 2026.

1.4. Changement de méthode comptable

L'exercice se caractérise par la première application des règlements ANC 2022-06 et ANC 2023-03 concernant les comptes ouverts à partir du 1er janvier 2025. L'application de ces nouveaux règlements a entraîné des modifications, principalement dans la présentation du bilan, du compte de résultat et notamment du résultat exceptionnel

2. Information générales complémentaires

2.1. Principes généraux

La FOL 74 est une association loi 1901 qui gère multiples activités recouvrant les domaines de l'accueil de classes, familles et groupes au travers de séjours et vacances thématiques, la gestion de sa vie fédérative et l'animation de son réseau. Elle œuvre également dans le secteur social (aide aux personnes en difficultés) et le secteur sportif. Le secteur accueil comprend onze centres permanents dont la comptabilité est centralisée au siège.

Au sein du secteur social, la FOL 74 gère cinq établissements relevant des activités réglementées sociales et médico-sociales.

Centres permanents secteur accueil

Les Puisots (74000)	La Metraliere (74570)
Neig'alpes & Creil'Alpes (74300)	Le Razay (44420)
Montvauthier (74310)	Les Myrtes (83380)
L'Isle d'Aulps (74430)	Les Colombes (83700)
Taussat (33148)	Les Genévriers (83700)
Le Nid (74490)	

Etablissements sociaux et médico-sociaux

Centre Accueil Demandeur Asile 73 (CADA 73)
Centre Accueil Demandeur Asile 74 (CADA 74)
Accueil Mineurs Isolés Etrangers (AMIE)
Dispositif Accueil Mineurs Isolés Etrangers (DDAMIE)
Service Réparation Pénale (SRP)

Les comptes présentés, cumulent les comptabilités de tous ces établissements et des activités gérées au siège social. Les prestations réciproques sont neutralisées en fin d'année et ne sont pas présentées au compte de résultat général. Il en est de même pour les comptes de tiers et de liaison inter établissements qui ne sont pas présentés au bilan.

2.2. Régime fiscal

L'association, dont la gestion est désintéressée, bénéficie du régime dérogatoire exposé dans les instructions fiscales du 15 septembre 1998 et 16 février 1999 puis celle du 18 décembre 2006 relatives aux organismes sans but lucratif. Ce caractère désintéressé a été confirmé et conforté par un audit fiscal réalisé en fin d'année 2017.

L'association est cependant redevable des impôts commerciaux pour ses secteurs fiscalisés dans sa gestion qui comprennent : Le gîte à Montvauthier ; Le village de gîte « Les Genévriers » ; le village plein air camping et bar « Le Razay » ; l'activité de location de matériel ski de fond.

3. Informations relatives au bilan

3.1. Actif

3.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires et frais d'acquisition des immobilisations inclus).

Les ensembles immobiliers ont été décomposés en conformité avec le règlement comptable CRC 2004-06 (définition, comptabilisation et évaluation des actifs) applicable depuis le 01/01/2005.

Ce règlement a été intégré dans le Plan Comptable Général (ANC 2014-03) applicable depuis les exercices clos à partir du 16/10/2014.

Les coûts d'emprunt encourus pendant la période de construction d'un actif éligible ne sont pas incorporés dans son coût (Règlement CRC 2004-06 intégré dans le PCG).

3.1.3. Tableau de variations des immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (méthode des coûts historiques).

Libellé	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Acquisitions	Acquisitions / Diminutions par virement de poste à poste	Diminutions par mise hors service	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations Incorporelles					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	306 740 €	98 556 €			405 296 €
Autres immobilisations incorporelles	9 147 €				9 147 €
Total Immobilisations Incorporelles	315 887 €	98 556 €	€	€	414 443 €
Immobilisations Corporelles					
Terrains	1 167 011 €				1 167 011 €
Constructions	14 703 190 €	388 573 €	240 581 €		15 332 344 €
Installations techniques, matériel et outillage industriel	3 356 209 €	119 300 €			3 475 509 €
Autres immobilisations corporelles	4 587 376 €	157 930 €			4 745 306 €
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	66 924 €	183 320 €	- 240 581 €		9 483 €
Total Immobilisations Corporelles	23 880 711 €	849 122 €	€	€	24 729 833 €
TOTAL GENERAL	24 196 598 €	947 677 €	0 €	- €	25 144 275 €

3.1.4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Types d'immobilisations (en euros)	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Participations	5 030 100 €			5 030 100 €
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	2 920 €			2 920 €
Prêts				
Autres immobilisations financières	127 443 €	9 346 €	46 527 €	90 262 €
TOTAL	5 160 463 €	9 346 €	46 527 €	5 123 282 €

3.1.5. Tableau de variations des amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, sur la durée de vie estimée des actifs concernés.

Libellé	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations Incorporelles				
Amort. Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	225 149 €	59 129 €		284 278 €
Amort. Autres immobilisations incorporelles				
Total Immobilisations incorporelles	225 149 €	59 129 €		284 278 €
Immobilisations Corporelles				
Amort. Terrains	692 245 €	5 171 €		697 416 €
Amort. Constructions	10 282 125 €	786 295 €		11 068 420 €
Amort. Installations techniques, matériel et outillage industriel	2 829 862 €	149 830 €		2 979 692 €
Amort. Autres immobilisations corporelles	3 316 468 €	256 568 €		3 573 036 €
Total Immobilisations Corporelles	17 120 699 €	1 197 865 €		18 318 564 €
TOTAL GENERAL	17 345 848 €	1 256 993 €	€	18 602 841 €

3.1.6. Durée d'amortissement linéaire

Comptes	Nature de l'immobilisation	Durées amortissements	
		FOL	Ets sociaux et médico-sociaux
21200000	Aménagement de terrain : Goudronnage, dallage, clôtures, réseau d'assainissement, Jeux extérieurs	10 ans (Montagnes) ou 15 ans (centres mer/océan)	10 ou 15 ans
21310000	Réhabilitation de construction	33 ans	33 ans
21310000	Construction du Siège : Structure et ouvrage assimilé : Gros œuvre, VRD, Architecte, Coordination, Charpentes, Menuiserie, Peinture, Vitrerie, Toiture, isolation	40 ans	40 ans
21310000	Structure et ouvrage assimilé SIEGE FOL	50 ans	50 ans
21310000	Menuiseries extérieures	25 ans	25 ans
21310000	Chauffage, étanchéité, toiture, ravalement, plomberie et carrelages	20 ans	20 ans
21310000	Electricité	15 ans	15 ans
21350000	Agencement et aménagement :		
21350000	Chauffage, étanchéité, toiture, ravalement, plomberie et sanitaires	20 ans	20 ans
21350000	Electricité	15 ans	15 ans
21350000	Aménagements : Peinture (5 ans), carrelages, faux plafonds, menuiserie, chambres froides, câblage, VMC, standard	10 ans	10 ans
21352000	Mise en conformité	5 à 10 ans	5 à 10 ans
21358000	Piscine	5 à 15 ans	
21501000	Matériel d'entretien	4 ou 10 ans	3 ou 10 ans
21503000	Matériel de cuisine et Electroménager	5 ou 10 ans	3 à 5 ans
21504000	Matériel de literie	4 à 5 ans	3 à 5 ans
21505000	Matériel et mobilier	5 à 10 ans	4 à 5 ans
21506000	Vaisselle	3 ans	3 ans
21507000	Lingerie	3 à 4 ans	3 à 4 ans
21508000	Matériel de camping	4 ans	4 ans
21509000	Matériel éducatif (Jeux extérieurs 10ans)	4 à 5 ans	3 à 4 ans
21511000	Matériel audiovisuel	5 à 10 ans	3 à 10 ans
21512 -15	Matériel d'animation (vélo, ski, bateaux, motos)	3 à 6 ans	3 à 5 ans
21810000	Aménagements - Agencements (Il faut tenir compte des conventions qui lient la FOL avec ses partenaires pour ne pas dépasser la durée de celles-ci)	4 à 10 ans	4 à 10 ans
21810000	Aménagements - Chauffage, réfection, Plomberie et sanitaires	20 ans	
21810000	Aménagements - Electricité SSI, Chalets	15 ans	
21810000	Aménagements - Mobil-home	10 ans	
21820000	Matériel de transport	5 ans	5 à 7 ans
21830000	Matériel de bureau	3 à 10 ans	3 à 10 ans
21831000	Matériel informatique	3 à 5 ans	3 ans

3.1.7. Evaluation des stocks

Les produits destinés à la vente sont les stocks d'alimentation et de boissons.

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour la réalisation de la vente. Certains stocks ne sont pas destinés à être revendus. Il s'agit en particulier des stocks de fourniture de bureau et d'entretien, ils sont valorisés à leur coût unitaire d'achat.

En fonction des stocks, le coût est déterminé en utilisant soit la méthode du premier entré / premier sortie soit en utilisant la méthode du coût moyen pondéré.

A la clôture, un inventaire physique des stocks est réalisé et valorisé par chacun des Responsables de centre.

Une dépréciation est enregistrée lorsque la valeur nette de réalisation est inférieure au coût.

3.1.8. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances	Montant brut (en euros)	Liquidité de l'actif	
		Échéance à moins d'1 an	Échéance à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé	90 262 €		90 262 €
Créances rattachées à des participations			
Dépôts et cautionnements	90 262 €		90 262 €
Compte à terme BP			
Créances de l'actif circulant	2 358 482 €	2 358 482 €	
Avances et acomptes sur commandes	50 911 €	50 911 €	
Créances clients et comptes rattachés	1 643 615 €	1 643 615 €	
Usagers douteux ou litigieux	243 297 €	243 297 €	
Créances sociales	35 408 €	35 408 €	
Créances fiscales	1 336 €	1 336 €	€
Autres Créances	255 898 €	255 898 €	
Charges constatées d'avance	128 017 €	128 017 €	
TOTAL	2 448 744 €	2 358 482 €	90 262 €

3.1.9. Détail créances usagers et comptes rattachés (douteux compris)

- Usagers FOL : 1 544 129 Euros
- Usagers colonies et centres aérés : 210 547 Euros
- Usagers USEP et Affiliations : 42 671 Euros
- Usagers Formation : 89 565 Euros

3.1.10. Détail usagers douteux et litigieux

- Usagers douteux FOL : 233 116 Euros *
- Usagers douteux colonies et centres aérés : 8 923 Euros
- Usagers douteux Espace Formation 1 258 Euros

* dont 99 229 euros France Loisirs éducation (créance étalée sur ordonnance du TGI du 13/02/2018 : 88 000 euros à moins d'un 1 an et 14 1472 euros de janvier 2020 à février 2020 mais non respectée à compter de juillet 2018).

3.1.11. Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2025
Créances rattachées à des participations	
Autres titres immobilisés	
Prêts	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Créances sociales et fiscales	
Autres créances	137 592 €
Valeurs mobilière de placement	
Disponibilités	
Total	137 592 €

Détail des produits à recevoir	31/12/2025
Autres créances - Fonjep	39 976 €
Autres créances – CAF Promeneurs du Nete	43 308 €
Autres créances – Participation des mairies CLSH	14 457 €
Autres créances – DDETS Service logement	15 300 €
Autres créances – Dégrèvement SIP Frejus	9 136 €
Autres créances - Autres remboursements à recevoir	15 415 €
Total	137 592 €

3.1.12. Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	31/12/2025
Charges d'exploitation	128 017 €
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	128 017 €

* dont 63 341 euros relatifs à des achats de voyages réalisés en 2025 pour 2026, 16 175 euros relatifs à des licences des logiciels comptabilité et paie pour 2026.

3.2. Passif

3.2.1. Variation des fonds associatifs

Tableau de variation des fonds propres						
	Montant en début d'exercice	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Affectation des résultats	Virement de poste à poste	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	1 413 445 €					1 413 445 €
Fonds propres avec droit de reprise						
Ecarts de réévaluation						
Fonds propres	1 413 445 €					1 413 445 €
Excédents affectés à l'investissement	178 360 €					178 360 €
Réserves pour couverture du BFR	45 739 €	7 000 €				52 739 €
Réserves de compensation des déficits	17 393 €	41 341 €	22 012 €			36 722 €
Réserve de compensation des amortissements	38 876 €					38 876 €
Réserves des activités sociales et médico-sociales	280 368 €	48 341 €	22 012 €			306 697 €
Autres réserves en gestion propre	110 652 €					110 652 €
Réserves	391 019 €	48 341 €	22 012 €			417 349 €
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-287 451 €		3 975 €			-291 426 €
Résultats sous contrôle des tiers financeurs	-76 514 €	97 913 €				21 399 €
Report à nouveau des activités sociales et médico-sociales	-363 965 €	97 913 €	3 975 €			-270 027 €
Dépenses refusées par l'autorité de tarification	-136 510 €					-136 510 €
Report à nouveau (gestion directe)	5 904 453 €			-646 439 €		5 258 014 €
Report à nouveau des autres activités	5 767 943 €			-646 439 €		5 121 504 €
Report à nouveau	5 403 979 €	97 913 €	3 975 €	-646 439 €		4 851 477 €
Résultat de l'exercice	-526 172 €	-305 731 €		526 172 €		-305 731 €
<i>dont résultats des activités sociales et médico-sociales</i>	<i>-650 544 €</i>	<i>-254 753 €</i>		<i>650 544 €</i>		<i>-254 753 €</i>
<i>dont résultats en gestion contrôlée</i>	<i>124 372 €</i>	<i>-50 977 €</i>		<i>-124 372 €</i>		<i>-50 977 €</i>
Subventions d'investissement	1 887 641 €		45 257 €			1 842 384 €
Provisions réglementées	2 000 €					2 000 €
Total des fonds associatifs	8 571 912 €	-159 477 €	71 244 €	-120 267 €		8 220 924 €

3.2.2. Tableau de passage des comptes sociaux aux comptes administratifs et proposition d'affectation des résultats

Etablissements	Dépenses	Recettes	Résultats Comptables	Reprises excédents des exercices précédents	Dépenses non opposables (Provisions congés payés, prime précarité et retraites)	Résultats administratifs 2025 à affecter
DDAMIE	2 319 950,67 €	2 234 324,52 €	-85 626,15 €	5 927,52 €	20 235,49 €	-59 463,14 €
AMIE	2 305 349,07 €	2 260 321,88 €	-45 027,19 €	15 014,43 €	9 139,10 €	-20 873,66 €
CADA 74	994 364,35 €	992 680,41 €	-1 683,94 €		12 097,29 €	10 413,35 €
CADA 73	648 745,17 €	677 436,08 €	28 690,91 €		7 974,54 €	36 665,45 €
SRP	96 445,84 €	96 929,54 €	483,70 €		2 738,81 €	3 222,51 €
TOTAL	6 364 855,10 €	6 261 692,43 €	-103 162,67 €	20 941,95 €	52 185,23 €	-30 035,49 €

Proposition d'affectation des résultats administratifs							
Etablissements	Réserves			Report à nouveau			
	Affectées à l'Investissement	Réserve de trésorerie	Réserve de compensation des déficits	Réduction des charges d'exploitation	Financement des mesures d'exploitation	Report à nouveau déficitaire	Dépenses refusées - Report à nouveau déficitaire
DDAMIE					- 59 463,14 €		
AMIE					- 20 873,66 €		
CADA 74	10 413,35 €						
CADA 73			36 665,42 €				
SRP		3 222,51 €					
TOTAL	10 413,35 €	3 222,51 €	36 665,42 €		-80 336,80 €		

3.2.3. Détail par établissements fonds associatifs gestion contrôlée

	AMIE	CADA 73	CADA 74	DDAMIE	SRP	Totaux
Excédents affectés à l'investissement		32 500 €	5 113 €	132 550 €	8 197 €	178 360 €
Réserves de trésorerie		20 054 €	3 144 €	14 936 €	14 606 €	52 739 €
Réserves de compensation			19 329 €		17 393 €	36 722 €
Réserves de compensation charges d'amortissements			38 876 €			38 876 €
Total réserves gestion contrôlée (A)	€	52 554 €	66 462 €	147 486 €	40 195 €	306 698 €
Report à nouveau des activités contrôlées affecté :						
- à l'exercice 2024	-6 520 €	-10 930 €	8 650 €	20 699 €	719 €	12 617 €
- aux exercices ultérieures (1)	15 014 €	-12 423 €		5 928 €	492 €	9 011 €
Report à nouveau des activités contrôlées non affectées					-229 €	-229 €
Solde Résultat sous contrôle tiers financeurs (B)	8 495 €	-23 354 €	8 650 €	26 626 €	982 €	21 399 €
Dépenses refusées par l'autorité de tarifications			-79 408 €	-22 621 €	-1 771 €	-103 800 €
Dépenses non opposables tiers financeurs	-65 904 €	-45 577 €	-48 649 €	-115 178 €	-16 119 €	-291 426 €
Report à nouveau structures en gestion contrôlée			-32 711 €			-32 711 €
Total report à nouveau gestion contrôlée (C)	-65 904 €	-45 577 €	-160 768 €	-137 799 €	-17 890 €	-427 937 €
Résultats comptables 2024 (D)	-45 027 €	28 691 €	-1 684 €	-85 626 €	484 €	-103 163 €
Total fonds associatifs gestion contrôlée (A+B+C+D)	-102 436 €	12 314 €	-87 339 €	-49 313 €	23 771 €	-203 003 €

3.2.4. Subventions d'investissements

Les subventions d'investissement affectées à un bien renouvelable par l'association sont comptabilisées au passif dans les réserves avec ou sans droit de reprise.

Les subventions d'investissement affectées à un bien non renouvelable par l'association sont comptabilisées en subvention d'investissement et reprises au compte de résultat au rythme de l'amortissement du bien concerné.

Synthèse subventions d'investissements sur biens non renouvelables :

Subventions investissements	Montant début exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin d'exercice
Subventions investissements perçues	4 058 821 €	192 937 €	34 511 €	4 217 247 €
Reprises subventions virées au résultat	2 171 180 €	238 194 €	34 511 €	2 374 862 €
Total	1 887 642 €	-45 257 €		1 842 385 €

Détail subventions d'investissements sur biens non renouvelables par centres :

Subventions investissements perçues	Montant début exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin d'exercice
Centre Montvauthier	1 231 639 €	130 594 €	10 883 €	1 351 351 €
Centre St Jean d'Aulps	614 €	8 000 €		8 614 €
Centre Les Myrtes	383 458 €			383 458 €
Centre Colombes grises	590 618 €	3 967 €		594 585 €
Centre Les Genevriers	796 679 €			796 679 €
Centre Taussat	628 413 €	27 051 €	16 328 €	639 136 €
Centre Le Razay	283 812 €			283 812 €
Equipements et Matériels FOL	108 194 €	12 478 €	7 300 €	113 372 €
Investissements sur sites colo	35 394 €	10 847 €		46 241 €
Total	4 058 821 €	192 937 €	34 511 €	4 217 247 €

Reprises subventions virées au résultat	Montant début exercice	QP virée au résultat	Diminution	Montant fin d'exercice
Centre Montvauthier	256 340 €	91 981 €	10 883 €	337 438 €
Centre Creil Alpes				
Centre St Jean d'Aulps	614 €	3 129 €		3 743 €
Centre Les Myrtes	277 374 €	21 638 €		299 011 €
Centre Colombes grises	380 304 €	36 226 €		416 530 €
Centre Les Genevriers	610 623 €	15 548 €		626 172 €
Centre Taussat	351 267 €	41 416 €	16 328 €	376 355 €
Centre Le Razay	183 151 €	15 204 €		198 355 €
Equipements et Matériels FOL	99 241 €	8 927 €	7 300 €	100 867 €
Investissements sur sites colo	12 266 €	4 126 €		16 392 €
Total reprises subventions	2 171 180 €	238 194 €	34 511 €	2 374 862 €

3.2.5. Provisions pour risques et charges et dépréciations

	Provisions au début de l'exercice	Régularisation / apports	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	2 000 €				2 000 €
Provisions réglementées pour risques					
Provisions réglementées pour retraites	2 000 €				2 000 €
Provisions pour risques et charges	1 290 571 €		16 503 €	408 €	1 306 666 €
Provisions pour risques emploi					
Provisions pour risques	181 916 €				181 916 €
Provisions pour retraites	1 108 655 €		16 503 €	408 €	1 124 750 €
Provisions pour dépréciations					
Provisions pour dépréciations	1 174 490 €		87 156 €	18 349 €	1 243 297 €
Dépréciations sur participations	1 000 000 €				1 000 000 €
Dépréciations sur autres titres immobilisés					
Dépréciations sur créances usagers	174 490 €		87 156 €	18 349 €	243 297 €
Dépréciations sur V.M.P.					
Total provisions et dépréciations	2 465 061 €		103 659 €	18 757 €	2 549 962 €

Dont dotations et reprises :

d'exploitation

103 659 €

financières

18 757 €

exceptionnelles

3.2.6. Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

Les engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite ont été évalués selon la méthode des unités de crédits projetées, en tenant compte des dispositions légales et conventionnelles en vigueur et des hypothèses économiques suivantes :

- Taux d'actualisation IBOXX AA : 3,96 %
- Revalorisation des salaires cadres et non-cadre : 1 %
- Charges sociales et contributions employeurs cadre et non-cadres : 50 %
- Turn-over des cadres et non-cadres : moyen
- Table de mortalité : INSEE 2014-2016
- Départ volontaire à la retraite : âge légal (60-64 ans)

Au 31/12/2025, ces engagements s'élèvent à 1 124 750 euros dont 1 076 263 euros d'engagements pour les salariés relevant de la convention tourisme social et familial et 48 487 euros d'engagements pour les salariés relevant de la convention collective 66.

3.2.7. Fonds dédiés — Tableaux de suivi

Les fonds dédiés enregistrent la part des ressources de l'exercice affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pu être utilisée en partie ou en totalité dans l'exercice conformément aux engagements pris à leur égard.

NATURE	A L'OUVERTURE D'EXERCICE (a)	Reports	UTILISATION EN COURS D'EXERCICE (b)		TRANSFERT (c)	A LA CLOTURE D'EXERCICE (a-b+c)	
			Montant global	Dont remboursement		Montant global	Dont fonds dédiés sans dépenses au cours des 2 derniers exercices
SUBVENTION CREDIT URGENCE SOCIALE	1 125 763 €		330 060 €	250 000 €		795 703 €	
Subvention d'exploitation	1 125 763 €		330 060 €			795 703 €	
Fonds THEVENOD (2025)		36 381 €	990 €			35 391 €	
COMITE GRANJEAT	5 880 €	15 120 €	4 742 €			16 258 €	
Ressources liées à la générosité du public	5 880 €	51 501 €	5 732 €			51 649 €	
CUMUL FONDS DEDIES	1 131 642 €	51 501 €	335 792 €			847 351 €	

3.2.8. Etat des dettes

Dettes (en euros)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins 1 an	Échéances entre 1 an et 5 ans	Échéances à plus 5 ans
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	1 561 609 €	163 409 €	659 659 €	738 542 €
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	685 070 €	685 070 €		
Dettes sociales	2 607 262 €	2 607 262 €		
Dettes fiscales	350 450 €	350 450 €		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	177 397 €	177 397 €		
Autres dettes	726 661 €	726 661 €		
Produits constatés d'avance	680 138 €	680 138 €		
TOTAL	6 788 588 €	5 390 388 €	659 659 €	738 542 €

3.2.9. Détail des fournisseurs et comptes rattachés

- Comptes fournisseurs FOL : -482 751 Euros
- Comptes fournisseurs Ets sociaux et médico-sociaux : 611 436 Euros
- Comptes fournisseurs factures non parvenues : 556 385 Euros

3.2.10. Détail des dettes sociales

- Personnels et comptes rattachés : 120 411 Euros
- Dettes concernant les congés payés : 1 350 879 Euros
- Organismes sociaux : 1 135 972 Euros

3.2.11. Détail des dettes fiscales

- Taxe sur la Valeur Ajoutée : 31 201 Euros
- Impôt sur les bénéfices : 2 384 Euros
- Taxes formation, construction & apprentissage : 121 516 Euros
- DGFiP-PAS : 34 908 Euros
- AGEFIPH : 94 815 Euros
- Autres taxes : 65 625 Euros

3.2.12. Détail des fournisseurs d'immobilisations et comptes rattachés

- Comptes fournisseurs d'immobilisations : 177 397 Euros

3.2.13. Détail des autres dettes

- Coopérateurs Chapiteau : 47 383 Euros
- Cautions et épargnes usagers : 29 766 Euros
- Dettes diverses : 143 022 Euros
- SCI Neig Alpes : 2 082 Euros
- Avances et acomptes reçus : 504 408 Euros

3.2.14. Détail des produits constatés d'avances

- DDETS service logement : 20 000 Euros
- Surcompensation centres : 356 976 Euros
- ASL DDETS : 39 507 Euros
- ASL Annemasse : 34 354 Euros
- Corps Européen Solidarité : 53 855 Euros
- Webaffiligue : 142 424 Euros
- Autres : 33 021 Euros

4. Informations relatives au compte de résultat

4.1. Compte de résultat

4.1.1. Ventilation des produits d'exploitation

	Montant
Vente de marchandises	124 668 €
Production vendue biens et services	24 583 970 €
Concours Publics - Produits tarifications ESSMS	6 238 337 €
Concours publics - Dispositif Urgence	3 702 611 €
Concours publics - Autres actions sociales	1 031 920 €
Subventions de fonctionnement	822 077 €
Recettes liées à la générosité du public	40 541 €
Subventions aides à l'emploi	3 792 €
Reprises sur provisions, amortissements	18 757 €
Cotisations cartes confédérales	155 841 €
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	7 648 €
Autres produits	260 965 €
Report de ressources non utilisées des années antérieures	1 126 753 €
Total Produits d'exploitations	38 117 880 €

Dont 37 056 445 euros pour les secteurs non fiscalisés et 1 061 435 euros pour les secteurs fiscalisés.

4.1.2. Détail des subventions d'exploitations

Origine	Actions	2025
Europe Alcotra	Frais Travaux Montvauthier	24 304 €
La Ligue de l'enseignement	Convention gestion des moyens CPO	260 228 €
FONJEP	Aide à la rémunération d'animateurs	55 079 €
Agence nationale cohésion territoire/sce civique	Corps européen solidarité	49 398 €
DRAJES FDVA - DRFIP ARA	Fonds développement association	18 536 €
DRFIP ARA/Conseil Départemental Académique	Animation réseau	15 500 €
Conseil Départemental 74	soutien aux activités	1 000 €
Mairie St Jeoire	Semaine d'Education Contre le Racisme	300 €
Mairie Thonon	Semaine d'Education Contre le Racisme	500 €
Mairie Thonon	Pratiques numériques citoyennes	2 000 €
Maire Annecy	soutien aux activités	6 712 €
Mairie de St Eusèbe	soutien aux activités	50 €
Mairie Contamines sur Arve	soutien aux activités	100 €
La Ligue de l'enseignement	mise en place Service civique	4 733 €
La Ligue de l'enseignement / OFAJ	coopération jeunesse Franco-allemande	11 074 €
MSA	Grandir en milieu rural	10 000 €
MSA	divers	5 107 €
Caisse d'Allocations Familiale	Promeneurs du Net jeunesse	25 000 €
Caisse d'Allocations Familiale	Promeneurs du Net Parentalité	25 000 €
Caisse d'Allocations Familiale	Accueil Handicapés/familles fragilisées	13 714 €
Caisse d'Allocations Familiale	divers	1 270 €
Agence de Service et de Paiement (ASP)	Contrat Aide à l'emploi/emploi avenir	3 792 €
SODIMOB FOUNIER	Revitalisation VAE Migrant	38 251 €
Oyonnax	VISITE CIEL	267 €
TRUSTLY GROUPE AB		4 800 €
SOLIHA	IML Ukraine (logement)	7 341 €
CPAM	Projet nutrition	2 427 €
CPAM	Agir Santé Femme	1 191 €
Total subventions de fonctionnement		587 675 €

Origine	Actions	2025
DDCS 74 Urgence Sociale (HUDA)	Hébergement d'Urgence Demandeurs d'Asiles	3 702 611 €
CD 74	DJM	361 100 €
REGION AURA/SOLIHA	IML UKRAINE	199 613 €
ETAT DDETS 73	AGIR	1 000 €
ETAT DDETS 73	VAE Migrants	1 073 €
ETAT DDETS 74	ASL	45 746 €
FORUM REFUGIES-COSI	SPADA	423 388 €
Total Concours publics actions sociales		4 734 531 €

4.1.3. Honoraires commissaires aux comptes

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes comptabilisé au titre du contrôle légal et figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève 32 520 euros TTC.

4.1.4. Rémunérations trois plus hauts cadres dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, il est porté à votre connaissance les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature :

Au 31/12/2025, ces fonctions étaient occupées par M. Patrick KOLB Président (bénévole), Mme Véronique UNAL Trésorière (bénévole) et M. Eric Bothorel Vice-Président (salarié).

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner un renseignement à caractère individuel.

4.1.5. Charges et produits exceptionnels

Il n'y a pas de résultat exceptionnel sur l'exercice 2025

4.1.6. Ventilation de l'effectif au 31/12/2025

	CDI	CDD	Total
Cadres	22	-	22
Agents de maîtrise	36	-	36
Employés	304	92	396
CEE		29	29
Total	362	121	483

4.2. Contributions volontaires en nature

La FOL 74 bénéficie de la contribution de nombreux bénévoles, tant au siège pour des actions administratives que sur le terrain pour des actions directes en lien avec son objet social ainsi que de mises à disposition gratuites par les mairies.

Pour l'exercice 2025, la FOL 74 a recensé 4 365,30 heures de bénévolats effectuées. Ces contributions bénévoles sont valorisées à 113 985 euros sur la base du coût horaire chargé d'un salaire de la convention du Tourisme Social et Familial au niveau 8 de la grille de rémunération de la FOL 74, soit 26,11 €/heure.

La valorisation des mises à disposition gratuites est évalué à 177 186 euros, informations transmises par les mairies.

5. Autres informations

5.1. Dettes garanties par des sûretés réelles

Au profit de la Banque Crédit Mutuel Annecy Centre Ouest :

Hypothèque légale spéciale de prêteur de denier, inscrite en premier rang, garantissant le contrat de prêt privilège entreprise n°00020168502, sur un ensemble immobilier situé à Annecy, 1 rue de la libération (échéance 05/06/2037).

- Montant initial hypothèque : 560.000 euros
- En-cours restant dû sur hypothèque au 31/12/2025 : 467 154 euros

Au profit de la Banque Crédit Mutuel Annecy Centre Ouest :

Hypothèque immobilière conventionnelle, inscrite en premier rang, garantissant le contrat de prêt privilège entreprise n°00020168504, sur un ensemble immobilier situé aux Houches (74310), dénommé « Montvauthier » au 1219 route de Montvauthier (échéance 05/08/2037).

- Montant initial hypothèque : 700.000 euros
- En-cours restant dû sur hypothèque au 31/12/2025 : 494 307 euros

Au profit de la Banque Crédit Mutuel Annecy Centre Ouest :

Hypothèque immobilière conventionnelle, inscrite en deuxième rang, garantissant le contrat de prêt privilège entreprise n°00018972010, sur un ensemble immobilier situé à St Jean d'Aulps (74310), dénommé « Prêt transition énergétique » (échéance 01/09/2030).

- Montant initial hypothèque : 700.000 euros
- En-cours restant dû sur hypothèque au 31/12/2025 : 299 160 euros

5.2. Liste des filiales et participations

	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consenties	Chiffre d'affaires dernier exercice	Résultat net dernier exercice
				brutte	nette			
SCI Neig'Alpes	4 555 000 €	-1 080 791 €	66,52%	3 030 000 €	3 030 000 €		100 000 €	-85 300 €
SCI Moulin de la Brande	3 000 000 €	- 2 476 547 €	66,67%	2 000 000 €	1 000 000 €		69 300 €	-153 706 €